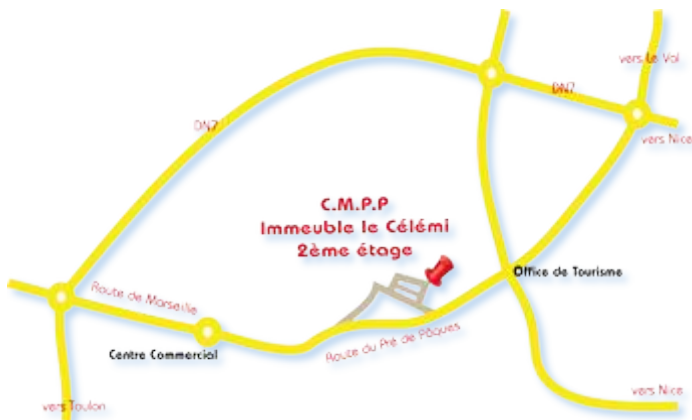


Aller au C.M.P.P

C.M.P.P
Immeuble le Célémi (2^{ème} étage)
Quartier Pré de Pâques
83170 BRIGNOLES



L'équipe du C.M.P.P

Directeur

Coordonnateur pédagogique

Médecin pédiatre

Assistant de service social

Psychologue

Neuropsychologue

Psychomotricien

Orthophoniste

Agent administratif

Nos partenaires

- L'Éducation Nationale.
- Le Conseil Départemental du Var.
- L'inter-secteur de pédopsychiatrie.
- Le secteur social (ASE, PJJ).
- Le secteur libéral (médecin et paramédicaux).
- Les associations locales d'aide et d'accompagnement familial.



C.M.P.P

Centre

Médico

Psychopédagogique

Brignoles

Cette antenne du C.M.P.P de Draguignan est un service spécialisé destiné à l'accompagnement :

- Des enfants, adolescents et jeunes adultes, de 5 à 20 ans, présentant des troubles du spectre autistique.
- De leurs familles.

**Consultation sur rendez-vous
le mardi et le jeudi**
Immeuble le Célémi (2^{ème} étage)

Quartier Pré de Pâques
83170 BRIGNOLES

Contact C.M.P.P de Draguignan

☎ : 04 94 68 31 61

Le C.M.P.P est un service de l'Association
Départementale des Pupilles de l'Enseignement
Public du Var (AD-PEP83)
<http://pep83.org>



Objectifs

- Diagnostic et accompagnement des enfants présentant des troubles du spectre autistique.
- Consultations ambulatoires (sans hospitalisation).
- Accompagnement de l'enfant en préservant le maintien dans son milieu familial, scolaire ou professionnel et social.
- Accompagnement de l'enfant toujours en collaboration avec la famille (guidance parentale).



- **Les médecins** assurent les entretiens préliminaires et coordonnent les bilans, les projets et le suivi thérapeutique. Ils établissent les certificats médicaux nécessaires à la prise en charge financière par l'Assurance Maladie.



- **Les psychologues** réalisent des évaluations psychologiques. Ils accompagnent les enfants dans leur développement affectif et relationnel en assurant notamment des suivis psychothérapeutiques. Ils proposent également des thérapies familiales.

- **Les psychomotriciens** réalisent des bilans et des thérapies à médiation corporelle.

- **Les neuropsychologues** réalisent des bilans et établissent un profil cognitif. Ils mettent en place des séances de remédiation cognitive.

- **Les orthophonistes** préviennent, évaluent et réduisent les troubles de la voix, de la parole, du langage oral et écrit.



Fonctionnement

Le C.M.P.P est agréé et conventionné par l'ARS.

Les soins font l'objet de demande d'entente préalable par l'établissement. L'établissement facture directement aux organismes d'affiliation. La prise en charge des frais de transport peut être prescrite par le médecin du C.M.P.P.

N° FINESS : 83 0 100 14 5

Inscription au C.M.P.P

Contact tous les jours de 8h30 à 18h00 au 04 94 68 31 61

Pour les enfants et adolescents de 5 à 20 ans présentant un trouble autistique.

- La première rencontre se fait sur rendez-vous avec les parents de l'enfant ou le jeune adulte.
- Forfait de 6 séances pour établir un diagnostic des besoins du jeune.
- Le médecin du C.M.P.P arrête un type de prise en charge avec les responsables légaux, sous réserve de l'ouverture des droits d'affiliation et de l'accord du médecin conseil de la caisse d'Assurance Maladie.

